

Recommandation de l'employeur pour la prolongation du brevet provisoire

.....



Nom de l'enseignant
recommandé

Nom de famille

Prénom

Second prénom

N° de PSP ou de brevet

J'atteste qu'il n'y a eu aucun problème disciplinaire ou d'inconduite en ce qui concerne l'enseignant susmentionné et je recommande qu'on lui accorde une prolongation exceptionnelle du brevet provisoire d'enseignement professionnel.

Division scolaire ou
district scolaire

Directeur général ou
personne approuvée

Nom (veuillez écrire en lettres moulées)

Signature

Directeur général ou personne approuvée

Date

Envoyez votre recommandation de l'employeur à l'adresse suivante :

**Section des brevets
C.P. 700, 402 rue Main Nord
RUSSELL (Manitoba) R0J 1W0**

**Téléphone : 204 773-2998
Manitoba : 1 800 667-2378
Télec. : 204 773-2411**

Ces renseignements personnels sont recueillis en vertu du Règlement du Manitoba 115/2015, en application de la Loi sur l'administration scolaire, et seront utilisés à des fins de vérification continue des brevets et de notification. Ces renseignements sont protégés par la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée. Pour toute question concernant la collecte des renseignements, communiquez avec la Section des brevets, C. P. 700, Russell (Manitoba) R0J 1W0. Tél. : 1 800 667-2378 ou 204 773-2998.

Imprimer